



**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

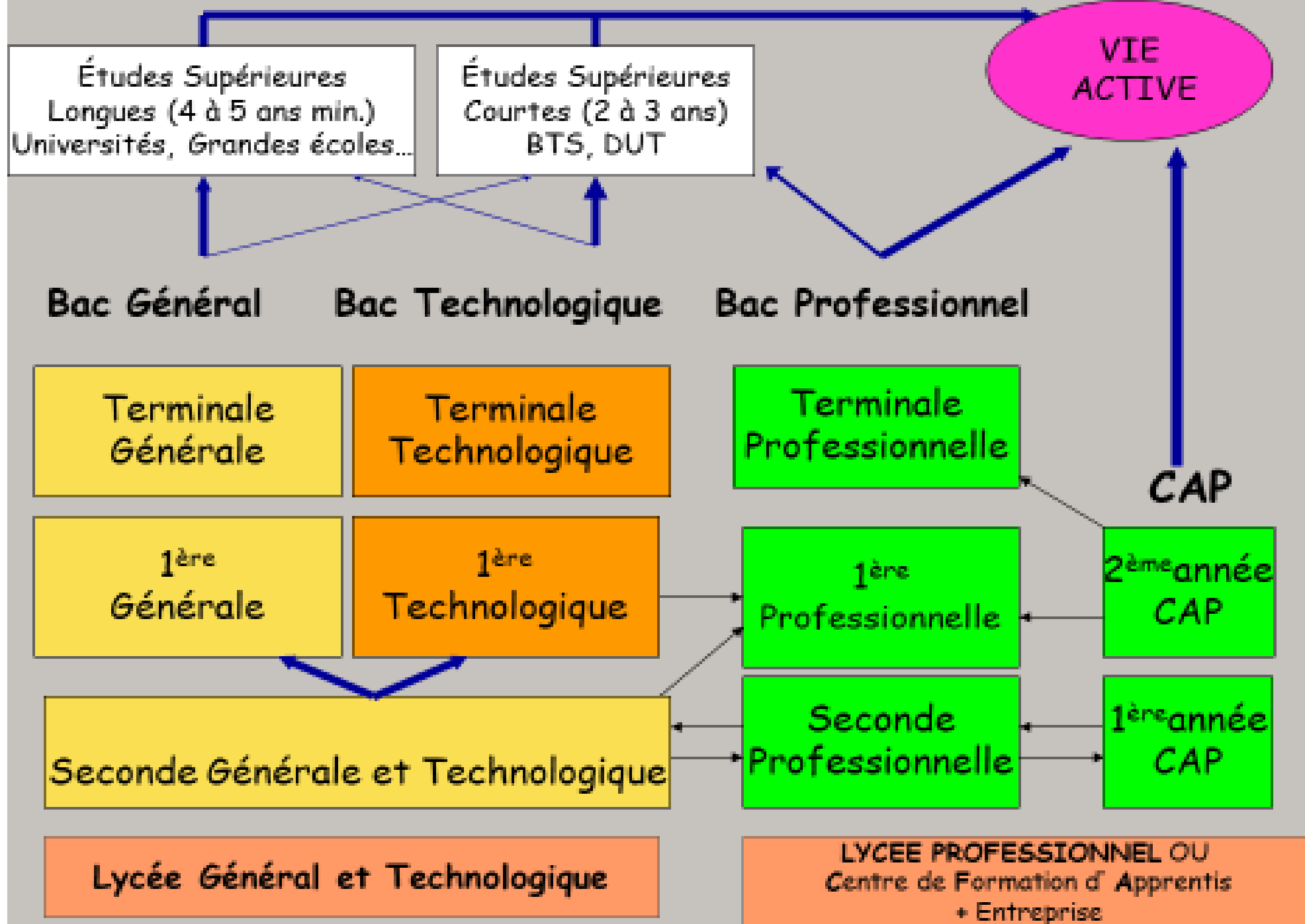
Réunion d'information
des parents d'élèves de 3^{ème} :

nouveau lycée

- Voie professionnelle
- Voie générale et technologique

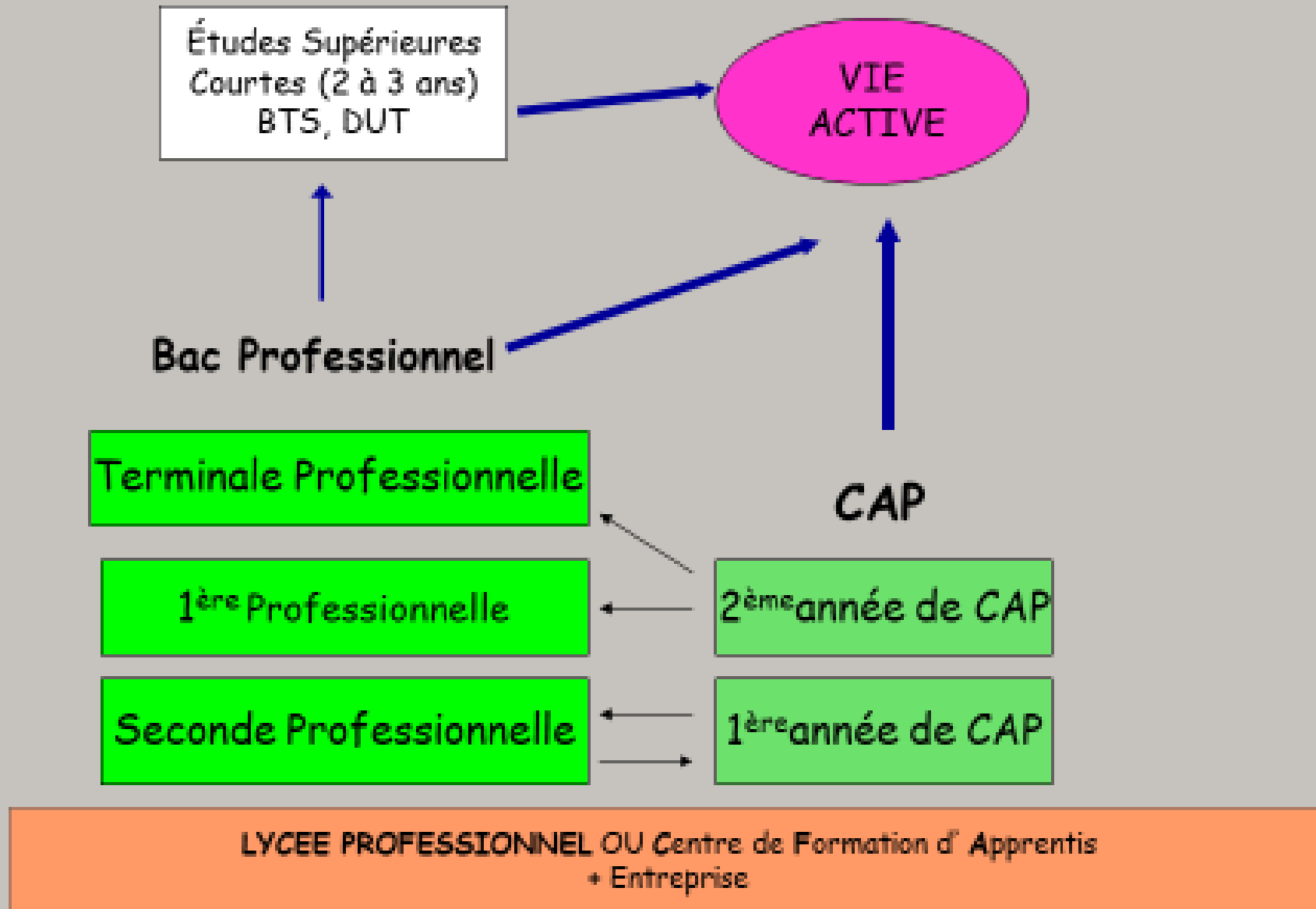


Rentrée 2019



La voie professionnelle

La voie professionnelle



la voie professionnelle

pour se former aux métiers de demain

- La voie professionnelle permet aux élèves de suivre des enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.
- Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :
 - Le CAP, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études;
 - Le baccalauréat professionnel, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.
- La formation peut être suivie :
 - Sous statut scolaire dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année ;
 - En apprentissage dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur.

La transformation de la voie professionnelle

Le lycée professionnel se transforme pour préparer les élèves aux métiers d'avenir et leur transmettre des savoir-faire d'excellence.

De nouvelles manières d'apprendre

- Des enseignements généraux plus concrets en lien avec les métiers, où des professeurs d'enseignements généraux et professionnels animent ensemble les séances de travail ;
- Un chef-d'œuvre à réaliser et à présenter à l'examen (BAC ou CAP), témoin des compétences acquises par les élèves au cours de leur cursus ;

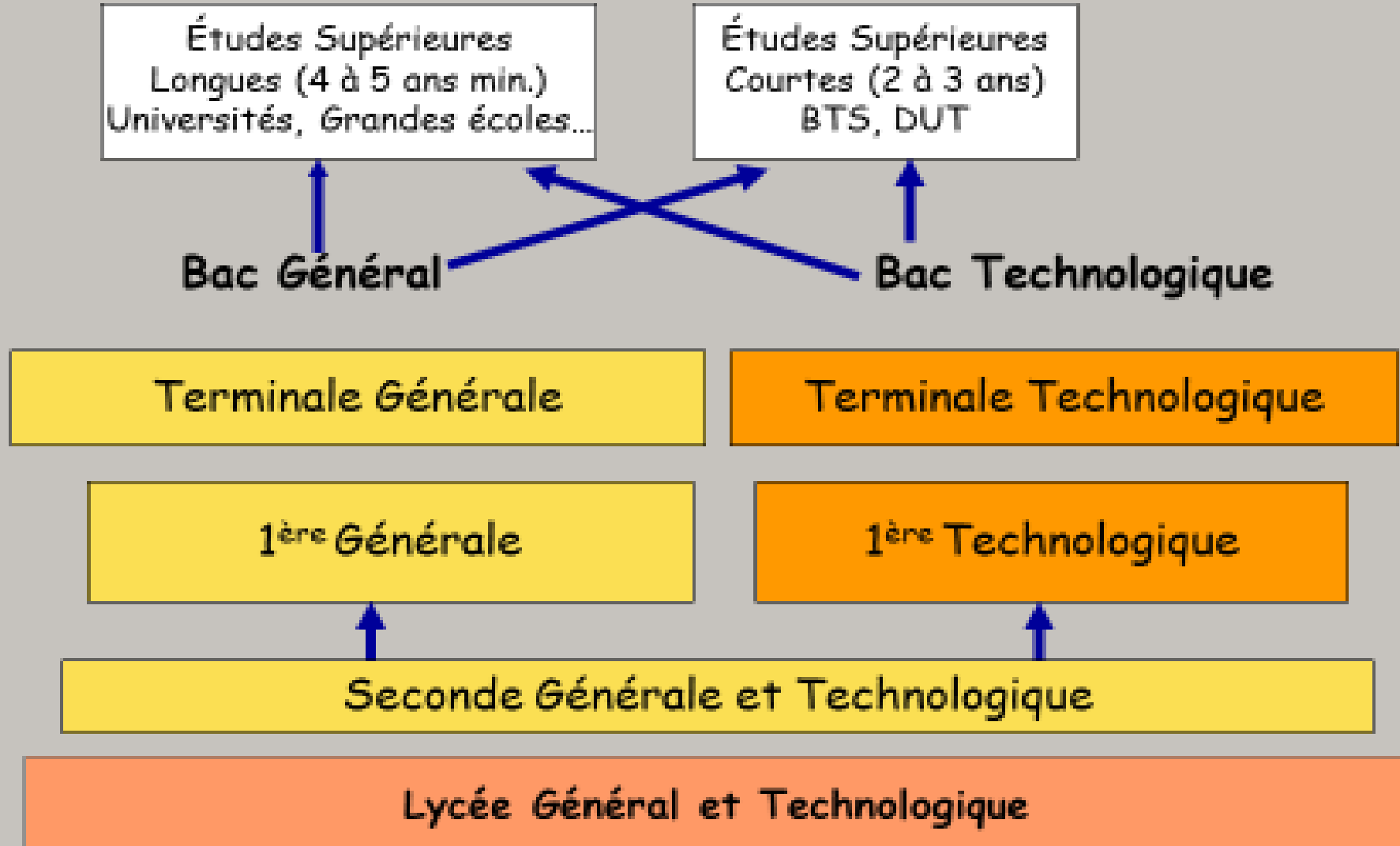
La transformation de la voie professionnelle

Des parcours plus personnalisés

- Des parcours plus progressifs grâce à des classes de seconde par familles de métiers : les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3^{ème}, puis choisissent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2^{de}, avec une meilleure connaissance des métiers ;
- Plus d'accompagnement : 100 heures par an pour consolider les apprentissages, se renforcer en français et mathématiques, et construire son projet d'avenir ;
- Des passerelles entre l'apprentissage et le statut scolaire pour construire un cursus au plus près des besoins de l'élève.

La voie générale et technologique

La voie générale et technologique



LE NOUVEAU LYCÉE, C'EST QUOI ?



2^{DE}

En classe
de seconde,
**consolidation des
apprentissages
fondamentaux**

**+ progressif
de la seconde
à la terminale**



+ d'accompagnement



**+ de personnalisation
des parcours**



**+ d'approfondissement
dans les programmes**

BAC

Un baccalauréat
**+ progressif
et + juste**

**+ de réussite
dans la poursuite
d'études
ou l'insertion
professionnelle**

La seconde générale et technologique

Au lycée général et technologique, la classe de seconde est commune à tous les élèves.

Ils suivent des cours communs

- Français
- Histoire – géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Education physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

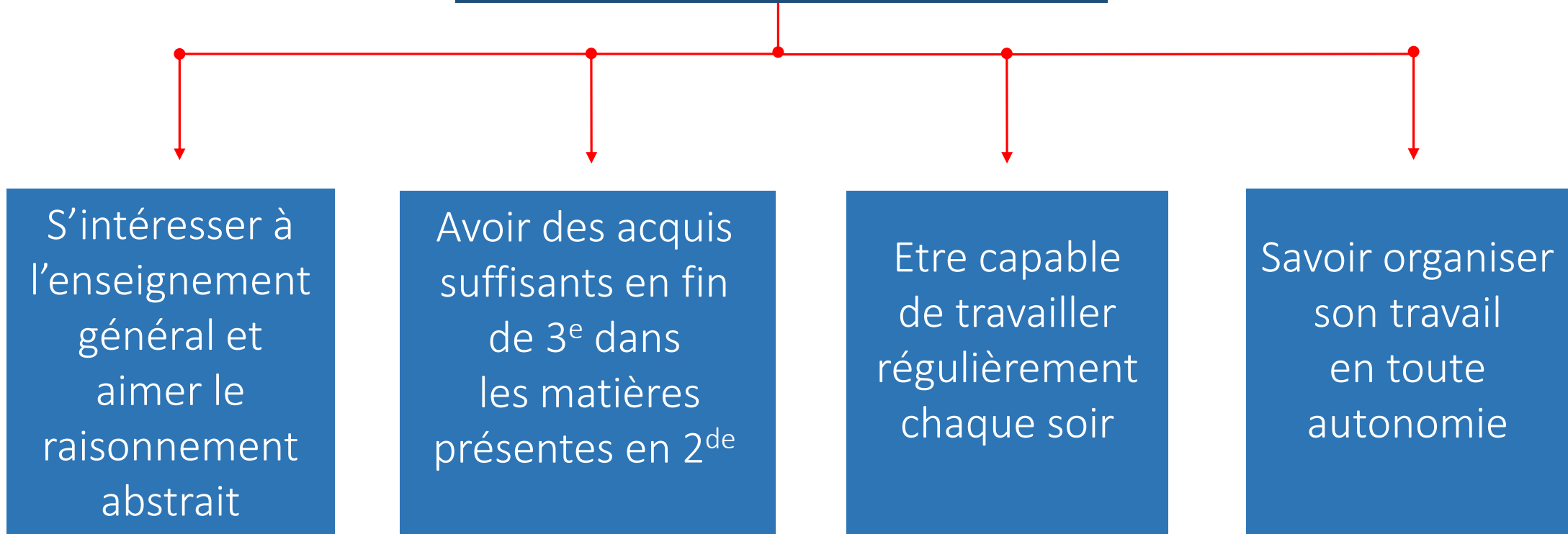
Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

Exigences de la classe de seconde

Pour réussir en 2^{de} GT, il faut :



Si les enseignements en classe de 2^{de} sont dans la continuité de ceux dispensés en classe de 3^e (Français, Maths, H-G, etc.), les programmes ont en effet un **niveau d'exigence plus élevé**, le **rythme de travail est plus soutenu** et les **méthodes de travail sont différentes**.

Classe de 2^{de} GT : Liste et volumes horaires des enseignements communs

Enseignements	Horaire élève
Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langues vivantes A et B	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences et vie de la Terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique	18h annuelles
Sciences numériques et technologie	1h30
Accompagnement personnalisé	Selon les besoins des élèves
Accompagnement au choix de l'orientation	54h annuelles*
Heures de vie de classe	

* À titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement

Classe de 2^{de} GT : Liste et volumes horaires des enseignements optionnels

Enseignements	Horaire élève
1 enseignement optionnel général au choix parmi*	
Langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec)	3h
Langue vivante C	3h
Arts (arts plastiques <i>ou</i> cinéma-audiovisuel <i>ou</i> danse <i>ou</i> histoire des arts <i>ou</i> musique <i>ou</i> théâtre)	3h
Éducation physique et sportive	3h
1 enseignement technologique au choix parmi*	
Management et gestion	1h30
Sciences et laboratoire	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création et innovation technologiques	1h30
Santé et social	1h30
Biotechnologies	1h30
Création et culture – design	6h

* Selon l'offre spécifique du lycée

Liste des enseignements optionnels par établissement:

Lycée Victor Louis à Talence

Enseignements optionnels générales:

- Latin, Grec
- LVC: Italien

Enseignements optionnels technologiques:

- Management et gestion

Sections particulières:

- Pôle espoir / Pôle France
- Sections binationales: Espagnol et Italien (recrutement sur dossier)
- Sections européennes: Anglais, Espagnol, Italien (recrutement sur dossier)

Lycée Alfred Kastler à Talence

Enseignements optionnels générales:

- cinéma-audiovisuel
- EPS (recrutement sur dossier)

Enseignements optionnels technologiques:

- Création et innovation technologique
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences de laboratoire

Sections particulières

- Brevet d'initiation aéronautique
- Pôle espoir/ Pôle France (recrutement sur dossier)
- Section européenne: Anglais (recrutement sur dossier)

Lycée des Graves à Gradignan

Enseignements optionnels générales:

- Théâtre
- EPS: (recrutement sur dossier)
- Grec-Latin
- LVC: Portugais

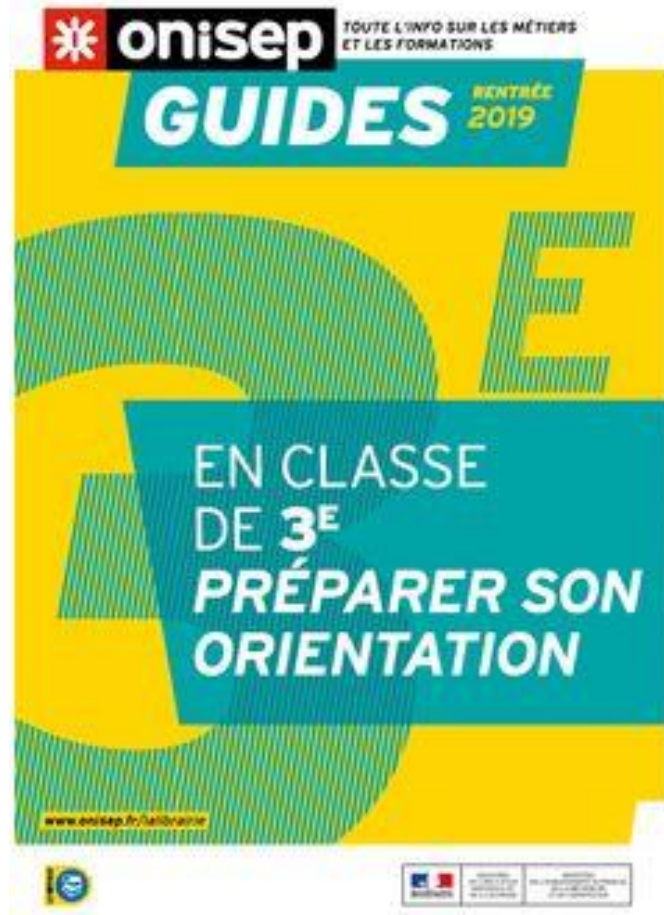
Enseignements optionnels technologiques:

- Management et gestion

Sections particulières:

- Brevet d'initiation aéronautique
- Section européenne Anglais (recrutement sur dossier)

Pour plus d'informations:



**Arrive dans les collèges
à partir du 25 mars**

**Actuellement en
téléchargement gratuit
sur le site de l'ONISEP**

La voie technologique

en 1^{re} et Terminale

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Mathématiques

Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures.

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des séries proposées dans les établissements

Les élèves suivent des enseignements de spécialité de la série choisie :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- TMD : Techniques de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

La voie GÉNÉRALE en 1^{re} et Terminale

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Enseignement scientifique

Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des enseignements de spécialité proposés dans les établissements

Les élèves suivent des enseignements de spécialité

- Arts
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie-écologie (lycées agricoles)

Procédure et calendrier

1^e semestre

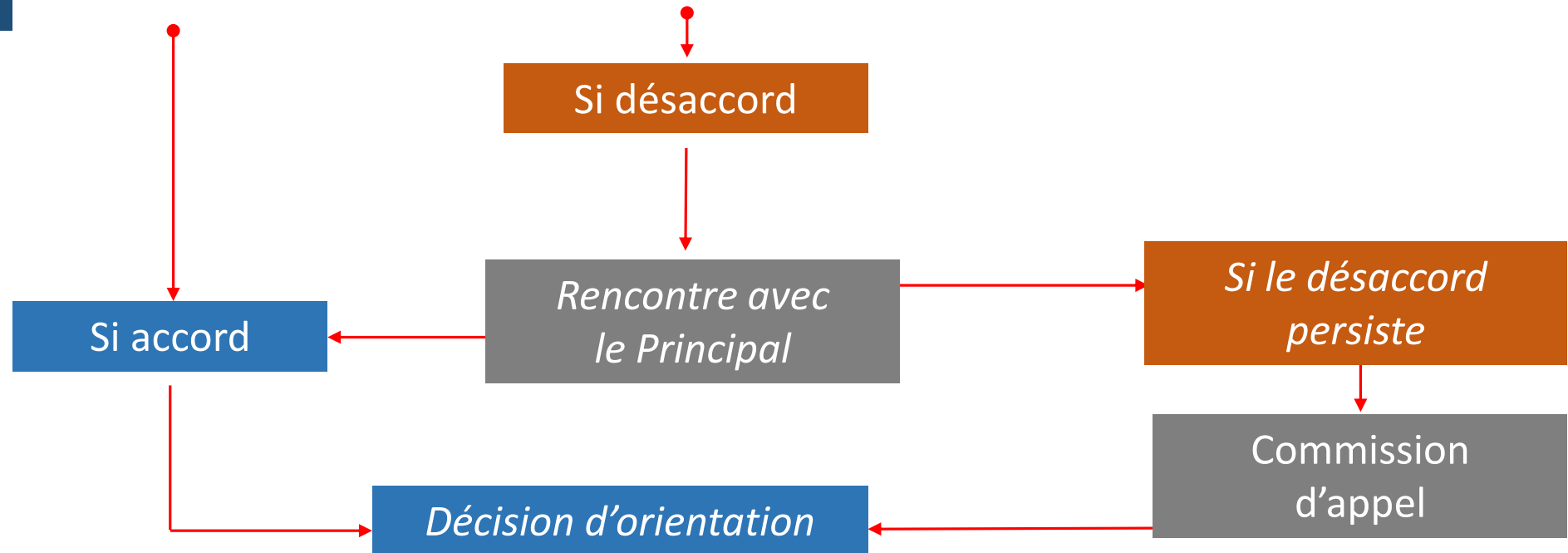
Intention(s) d'orientation de l'élève et de sa famille

Proposition(s) provisoire(s) du conseil de classe

2^e semestre

Demande(s) définitive(s) d'orientation de l'élève et sa famille

Dernière(s) proposition(s) du conseil de classe



Pour plus d'information sur l'orientation :

- Sur le lycée :

quandjepasselebac.education.fr

Horizons2021.fr

- Sur la seconde générale et technologique :

secondes2018-2019.fr

- Sur la voie professionnelle :

onisep.fr/voie-pro